

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 27 mars 2017 à 16 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Yvon Lamontagne
Jean-Guy Gingras
Robert Ranger
Jacques Laurendeau
Pierre Côté
Nathalie Bélanger
Nathalie Pelletier
Diane Pelletier

Sous la présidence de Madame la Mairesse Vicki-May Hamm.

Sont également présents le directeur général, Me Jean-François D'Amour, et la greffière, Me Sylviane Lavigne.

Sont absents les conseillers Steve Robert et Denise Poulin-Marcotte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. RÈGLEMENTS
 - 3.1) Adoption du Règlement 2606-2017.
4. FINANCES
 - 4.1) Nomination trésorière – Comité régime de retraite.
5. AFFAIRES NOUVELLES
6. QUESTIONS DE LA SALLE
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

-
1. 133-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST Proposé par la conseillère Diane Pelletier

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question portant sur l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

3. RÈGLEMENTS

3.1) 134-2017 Adoption du Règlement 2606-2017

Les membres du conseil ont reçu le règlement au moins deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu.

IL EST Proposé par le conseiller Pierre Côté

Que le Règlement 2606-2017 établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

4.1) 135-2017 Nomination trésorière – Comité régime de retraite

ATTENDU QUE Mme Anne Couturier, trésorière et directrice des finances a pris sa retraite à la fin de l'année 2016;

ATTENDU QUE Mme Manon Courchesne a été nommée au poste de trésorière et directrice à la Direction, Trésorerie et Finances depuis le 4 janvier 2017;

IL EST Proposé par le conseiller Yvon Lamontagne

Que Mme Manon Courchesne, trésorière et directrice des Finances soit nommée à titre de représentante de l'employeur au sein du comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Magog.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. AFFAIRES NOUVELLES

La présente séance est une séance extraordinaire et en conséquence, aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour puisque les membres du conseil municipal ne sont pas tous présents. Toutefois, neuf membres du conseil sur onze sont présents, incluant Madame la mairesse.

6. QUESTIONS DE LA SALLE

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Questions des personnes présentes :

Aucun intervenant.

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MAGOG**

7. 136-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST Proposé par le conseiller Jean-Guy Gingras

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers
16 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse

Greffière